

Accueil / France - Monde / Environnement

Molières. L'assainissement au cœur de la visite de la sous-préfète



Sous-préfète, représentants DDTER et agence de l'eau, maire et conseillers autour de la table de travail.











Environnement, Molières

Publié le 08/12/2022 à 05:11

Écouter cet article

Powered by ETX Studio

00:00/01:39

Même si elle en a profité pour faire connaissance avec la commune en visitant l'école, le multiple rural OQG, la bibliothèque et même le cimetière, guidée par Jean-Marie Laborie, la visite de la sous-préfète de Figeac à Molieres ce 2 décembre n'était pas de simple courtoisie. En effet c'est la mise en conformité du réseau d'assainissement qui était à l'ordre du jour de cette séance de travail qui a réuni une grande partie du conseil municipal, des représentants de l'agence de l'eau et de la DDTER. La commune est une des dernières à ne pas être en règle avec les normes actuelles.

Car, si Molieres était pionnier en 1998 puis 2003 en mettant en place le système Eparco, préconisé alors, pour le traitement des eaux, le mauvais fonctionnement des stations d'épuration a rendu méfiants les édiles de Molières. La justice a reconnu le préjudice mais a dédouané l'assurance de toute indemnisation.

Anne Cécile Vialle et le DDTER ont rappelé l'obligation de se mettre à jour : le retard pris en France conduit l'Etat à payer de lourdes pénalités à l'Europe.

L'impact domestique sur la Biarque, sur le bassin-versant de la Bave et de la Cère, est important selon l'agence de l'eau. Cela rend Molieres prioritaire et les aides pourraient être de 50 % voire plus si le conseil d'administration de l'agence de l'eau donne un avis favorable. Après 2027 il n'y aura plus d'aide. Il est donc temps de réactualiser le projet qui réunit les deux stations et envisage un filtrage moderne par roseaux. Une prochaine délibération du conseil municipal actera cette orientation avant la fin de l'année et l'étude sera lancée dans les plus brefs délais. La récente adhésion au syndicat Bave Cère Mamoul devrait aider dans les démarches.

Quoi qu'il en soit la mairie semble décidée à lancer une opération qui a trop tardé et profiter des aides des pouvoirs publics pour réaliser un projet imposé qui sera le plus conséquent de la mandature.







